



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

Service nature, paysage et ressources

Pôle police de la nature, chasse et CITES

**QUESTIONNAIRE A COMPLETER POUR DETERMINER
SI UNE ETUDE FAUNE-FLORE EST RECOMMANDEE
PROJETS NON SOUMIS A ETUDE D'IMPACT**

Questionnaire à retourner au service police de l'eau coordinateur

	À remplir par le pétitionnaire	
	OUI	NON
Est-il prévu un déboisement / défrichage / abattage d'arbres ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-il prévu la destruction de prairie / friche / haie / lisière ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-il prévu la destruction d'une mare ¹ / d'une zone sous enveloppe d'alerte zone humide (classes 1, 2, 3 ² et 5) ³ ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le projet se situe-t-il en totalité ou partiellement dans une zone à enjeu écologique ? (Znieff, Natura 2000, réserve naturelle, arrêté de protection de biotope, espace naturel sensible, espace boisé classé, réservoir de biodiversité au titre du SRCE,...) ⁴	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En cas de OUI à au moins l'une des questions précédentes, une sensibilité est à prévoir. Une étude faune-flore-milieux naturels est recommandée, comprenant notamment des inventaires adaptés⁵, l'évaluation des impacts sur les éventuelles espèces protégées recensées et leurs habitats, et les éventuelles propositions de mesures d'évitement, de réduction et de compensation.

Si l'évaluation conclut à des impacts résiduels significatifs sur les espèces protégées, malgré les mesures d'évitement et de réduction, une dérogation « espèces protégées » est nécessaire et l'étude précédente est à inclure dans le dossier de demande d'autorisation unique IOTA.

NB : Si le projet n'implique que la destruction de bâti, en particulier s'il est désaffecté, il est recommandé a minima la recherche de chiroptères et de nids d'oiseaux pour les inventaires

1 Vérifier sur place et consulter le site de la SNPN « Si les mares m'étaient comptées » : <http://www.snpn.mares-idf.fr/>

2 En classe 3, seuls les milieux naturels sont à considérer.

3 Consulter le site CARMEN de la DRIEE/ carte Identification des enveloppes d'alerte potentiellement humides en région île-de-France : http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/18/Zones_humides.map.

4 Consulter notamment le site CARMEN de la DRIEE/ carte Nature et Biodiversité : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/Nature_et_Biodiversite.map

5 En plus des inventaires, une recherche bibliographique parmi les bases de données régionales est attendue.

Consulter a minima les suivantes :

- CETTIA Ile de France : <http://cettia-idf.fr/bdd>

- FLORA : <http://cbnbnp.mnhn.fr/cbnbnp/observatoire/collTerrForm.jsp>

- INPN : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees>

- le site du CORIF : <http://www.faune-iledefrance.org/>